

Avis de convocation

Aux membres de la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

**Mardi, le 9 avril 2019, 19 h 30
Hôtel Rive Gauche
1810, rue Richelieu, Beloeil, Qc
J3G 4S4**

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
- adopter des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse*;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Modifications au Règlement intérieur de la Caisse

Les membres seront dans un premier temps appelés à se prononcer sur une modification de l'article 8.1 du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à augmenter le nombre d'administrateurs au conseil d'administration de douze (12) à quatorze (14), les deux postes supplémentaires devant appartenir au groupe D, ainsi que sur la modification de l'annexe A en conséquence de l'augmentation.

Les membres seront dans un second temps appelés à se prononcer sur une modification de l'annexe A du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à revoir la division des membres en groupes de manière à regrouper les groupes A, B, C et E, en un seul groupe T, de sorte que le groupe D devienne le groupe U. Les groupes A-B-C-D-E étant de ce fait abolis pour être remplacés par les groupes T et U.

Si les modifications au *Règlement intérieur* proposées sont adoptées, les membres pourront être appelés à se prononcer sur l'adoption d'un *Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs* afin qu'un tiers des administrateurs soit remplacé chaque année.

Les modifications adoptées aux règlements prendront effet dès leur adoption, sous réserve de la seconde modification à l'annexe A relative à la révision de la division des groupes, laquelle prendra effet immédiatement après la période des élections.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Élections

Quatre (4) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 12 février 2019 à 17 h 00. Si la modification concernant le nombre d'administrateurs est adoptée, le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration sera alors de six (6).

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée

Luc Beaudoin, Groupe D	Daniel Desnoyers, Groupe D
Alexandre Doucet McDonald, Groupe D	Camille Dubé, Groupe B
Jean-Claude Granger, Groupe D	Simon Lafrenière, Groupe D
François Laporte, Groupe D	Véronique Luciani, Groupe D
Gisèle Mondou Collette, Groupe E	Christine Richer, Groupe D
Martin Robert, Groupe D	Jean-Guy Tardif, Groupe D

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 7 mars 2019

Luc Beaudoin
Secrétaire